



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
19 juillet 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale**Cinquante-neuvième session**

Points 56, 85, 86, 89 et 91 de l'ordre du jour provisoire*

Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire**Questions de politique macroéconomique****Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement****Mondialisation et interdépendance****Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement****Conseil économique et social****Session de fond de 2004**

28 juin-23 juillet 2004

Points 6 et 6 a) de l'ordre du jour

Application et suivi des recommandations issues des grandes conférences au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies**Suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement**

Lettre datée du 15 juillet 2004, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Canada et du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur le rapport intitulé « Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pauvres » qui vous a été présenté en mars 2004 par la Commission du secteur privé et du développement, convoquée par vous en juillet 2003 et coprésidée par Paul Martin, Premier Ministre du Canada, et Ernesto Zedillo, ancien Président du Mexique. Ce rapport regroupe notamment les recommandations sur la façon dont les principaux acteurs – les gouvernements, les institutions publiques de développement, le secteur privé et les organisations de la société civile – pourraient modifier leur action et leur démarche pour augmenter sensiblement la capacité du secteur privé de faire progresser le développement.

Les membres de la Commission ont approuvé le rapport dans son ensemble, dans l'espoir de stimuler un dialogue et une action commune. Il est à espérer que le rapport encouragera une convergence de l'action des principaux acteurs et du secteur privé afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et donc à la dépaupérisation.

Étant donné l'importance du rapport et sa pertinence pour les travaux des Nations Unies, en particulier dans les secteurs économique et social, nous vous serions obligés de faire distribuer le texte de la présente lettre et de l'extrait du

* A/59/150.



rapport (voir annexe) comme document de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale au titre des points 56, 85, 86, 89 et 91 de l'ordre du jour provisoire. En outre, nous voudrions qu'il soit examiné par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2005 au titre des points « Application et suivi des recommandations issues des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies » et « Suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement » ainsi qu'à la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods et à l'Organisation mondiale du commerce.

On trouvera le texte complet du rapport à l'adresse suivante :
<<http://www.undp.org/cpsd>>.

Le Représentant permanent du Canada
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Allan **Rock**

Le Représentant permanent du Mexique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Enrique **Berruga**

**Annexe à la lettre datée du 15 juillet 2004, adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
du Canada et du Mexique auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Extrait du rapport de la Commission sur le secteur privé
et le développement au Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies**

Libérer l'entrepreneuriat

Mettre le monde des affaires au service des pauvres

